

## SOCIÉTÉ COMMERCIALE ASIE-AFRIQUE (SCAA), Paris

S.A., 1923.

### Lucien Henri FOUFFÉ, administrateur unique

Né à Paris X<sup>e</sup>, le 24 février 1889.

Fils d'Adolphe Fouffé et de Mathilde Hortense Rabioulle, épiciers.

Marié à Lagny (Seine-et-Marne), le 20 octobre 1923, avec Germaine-Juliette Lefebvre

Employé de commissionnaire (1909).

Incorporé le 4 oct. 1910 au 30<sup>e</sup> R.A.

Guerre 14-18.

Médaille interalliée (8 janvier 1933).

Décédé.

### Nouvelles de la commission (*Le Courrier*, 8 mai 1923)

Société Commerciale Asie-Afrique, 3, rue Richer, Paris. — Société anonyme fondée par M. Béranger, le 21 avril 1923. — Durée : 99 ans. — Objet : achat, vente, importation et exportation de toutes marchandises provenant particulièrement de l'Extrême-Orient, toutes affaires de commission, représentation, courtage, consignation, etc. — Capital : 500.000 francs, divisé en 1.000 actions de 500 francs, toutes souscrites et libérées du quart. — Administrateur unique : M. Fouffé (Lucien-Henri), 3, rue Richer, Paris. — Commissaires des comptes : MM. Gysin (Raoul) <sup>1</sup>, 79, avenue des Ternes, Paris ; Béranger (Lucien-Henri).

### AVIS DE MARIAGE (*Journal de Seine-et-Marne*, 13 octobre 1923)

Lucien-Henri Fouffé, représentant de commerce à Paris, 3, rue Richer (19<sup>e</sup>), et M<sup>lle</sup> Germaine-Juliette Lefebvre, sans profession à Lagny, rue de Metz.

<sup>1</sup> Raoul Gysin (1878-1926) : associé avant la Grande Guerre de Gysin frères (exportation au Japon). Voir [encadré](#). Actionnaire de l'Office commercial asiatique (S.A., 1921) avec pour administrateur unique son beau-frère Lucien Ballagny.

AEC 1926/958 — Société commerciale Asie-Afrique (A.S.I.A.P.),  
3, rue Richer, PARIS (9<sup>e</sup>).

Tél. : Bergère 60-77 ; Central 26-61. — Télég. : Casiatac. — © : A. B. C. 5<sup>e</sup> et 68 ;  
Bentley, A. Z. français, Lieber 5 lettres français. — R.C. Seine 208.294 B.

Capital. — Société anon., fondée le 23 avril 1923, 1 million de fr. en 2.000 actions  
de 500 fr. libérées.

Objet. — Export. de toutes marchandises à destination de l'Indochine, de la Chine,  
du Japon, des Indes anglaises, de Madagascar, de la Réunion.

Exp. — Tissus de coton, soieries, articles pour magasins de nouveautés, bonneterie,  
cuirs, papiers, matériel industriel, machines-outils, appareillage électrique, appareils de  
T. S. F., armes, etc.

Conseil. — M. Henri Fouffé, administrateur unique.

---

1926 (mars) : participation dans les [Pêcheries industrielles de l'Indochine](#)

---

#### COCHINCHINE

(*Archives commerciales de la France*, 29 juin 1926)

Paris. — Modification. — Soc. COMMERCIALE ASIE-AFRIQUE, 3, Richer. — Capital  
porté de 1.000.000 fr. à 1.400.000 fr. — 27 mai 1926. — *Gazette du Palais*.

---

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1926)

(*Bulletin mensuel de la chambre de commerce de Haïphong*, 3 novembre 1926)

M. André Vanel <sup>2</sup>, 3, rue Richer, Paris IX<sup>e</sup>, a l'honneur d'informer le commerce  
indochinois qu'il vient de créer à Paris une maison de commission pour l'importation et  
l'exportation avec l'Indochine. Il met à la disposition des commerçants indochinois qui  
désireraient entrer en relations avec lui, son expérience de quinze années dans le  
commerce en Indochine et une organisation sérieuse en France, tant pour les achats de  
marchandises générales que pour des études et des achats industriels par son bureau  
d'ingénieurs. Conditions avantageuses et loyales.

---

Saïgon

Obsèques d'Émile Colas

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 août 1927)

Vanel, directeur de la Société Commerciale Asie-Afrique

---

---

<sup>2</sup> André Vanel (Paris XIX<sup>e</sup>, 18 mars 1886-Paris XI<sup>e</sup>, le 5 mars 1949) : fils de Frédéric Jules Émile Vanel et  
de Laurence Isabelle Blanchet. Marié à Paris XVII<sup>e</sup>, 14 oct. 1909, avec Julie Bourdin, belle-fille de Jules  
Berthet. Attaché au Comptoir d'escompte, puis employé de [Jules Berthet](#) à Saïgon, fondé de pouvoirs de  
Berthet & Charrière à Haïphong, directeur des Comptoirs indochinois à Saïgon.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1928)

Sont arrivés en Cochinchine : MM. Vanel, directeur de la Société Commerciale Asie-Afrique ; ...

---

Chambre de commerce franco-asiatique  
(*Europe Orient Extrême-Orient*, 1<sup>er</sup> avril 1928)

AFGHANISTAN

Société Commerciale Asie-Afrique

---

À M. Jean Vanel  
(*L'Écho annamite*, 31 juillet 1928)

Selon votre désir, votre article ne sera pas publié.

---

AG et AGE  
(*Le Courrier*, 9 avril 1929)

Modification à l'article 16 des statuts.

---

AU SUJET DES COMMERÇANTS CHINOIS EN FAILLITE  
(*Bulletin de la chambre de commerce de Hanoï*, 11 juillet 1932, p. 25-27)

Lettre du 19 Juin 1932 de la Société commerciale Asie-Afrique S. A.

Hanoï, le 19 juin 1932

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, Hanoï

Monsieur le Président,

À la suite de nombreuses faillites survenues ces temps derniers parmi les commerçants chinois, et tenant compte également des fuites de ces derniers, j'ai l'honneur de vous prier, au nom de la Société que je représente, de vouloir bien demander soit à M. le gouverneur général de l'Indochine, soit à M. le résident supérieur au Tonkin, d'envisager le moyen de prendre des mesures envers les chefs des congrégations chinoises de la colonie, afin que ces derniers soient rendus sinon responsables, du moins qu'il aient la charge morale de surveiller leurs ressortissants ; que, dès que ces chefs de congrégations ont connaissance de certains bruits pouvant laisser des doutes sur la situation commerciale de commerçants chinois dont ils ont la surveillance, ou encore une intention de départ brusque de la part de ces derniers, de vouloir bien en aviser le président de la chambre de commerce et le commissaire central.

Sans vouloir porter atteinte à la réputation des commerçants chinois de la colonie, on est cependant obligé de constater que se trouvent parmi eux des brebis galeuses, qui non seulement leur portent un gros préjudice moral, mais encore deviennent des véritables fléaux pour les représentants et les maisons de commerce de la place.

Un commerçant chinois vient encore récemment de prendre la fuite en laissant un découvert important et l'on est en droit de penser que si une surveillance effective avait lieu au sein des congrégations chinoises, des faits de ce genre pourraient être évités.

Je vous serais en conséquence reconnaissant, Monsieur le président, de vouloir bien étudier la question qui semble intéresser tout le commerce local, aussi bien français qu'indigène.

Avec mes remerciements, je vous prie de vouloir bien agréer, etc.

Signé : R. BELLARD,  
agent

18, boulevard Gambetta, Hanoï

Après avoir pris connaissance de cette lettre, la chambre décide de demander à qui-de-droit de l'informer en temps utile des départs des commerçants chinois patentés avec indication précise des raisons sociales, genre de commerce, etc.

---

Tribunal mixte de commerce de Hanoï  
Audience du samedi 20 mai 1933  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mai 1933)

M. Meneault préside, à l'assistance de M. Soulier, juge consulaire titulaire, et de M. Faivre, juge consulaire suppléant. Huissier : M<sup>e</sup> Boyé.

.....  
Le sieur Le quy Thon sollicite d'une part son admission au bénéfice de la liquidation judiciaire, tandis que, d'autre part, la « Société commerciale Asie Afrique », représentée par M. Bellard, assigne le dit sieur Le quy Thon en déclaration de faillite pour non paiement d'une traite de 11.000 francs. Le tribunal, joignant les deux instances, admet le sieur Le quy Thon au bénéfice de la liquidation judiciaire, nomme M. Domart, juge commissaire ; M. Chantemerle liquidateur provisoire, fixe la date de cessation des paiements au jour du dépôt de bilan.

---

Liquidations  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1933)

La Société commerciale Asie Afrique a obtenu la liquidation judiciaire de M. Lê quy Thon pour non paiement d'une traite de 11.000 francs.

.....  
Ont été reçus au concours pour l'emploi de rédacteur de 2<sup>e</sup> classe des S. C, de l'Indochine : MM. Kanony, Urvoy, de Closmadeuc, Olivier, Fraisse, Vanel, Langlois, Lespinasse, Faure, Simon, Davrincke.

M. Vanel est le fils du sympathique commerçant qui dirige aujourd'hui la société Asie-Afrique et qui demeura de longues années au Tonkin.

---

PETITES ANNONCES

(*Les Annales coloniales*, 29 novembre 1934)

Société Commerciale Asie-Afrique, 3, rue Richer, Paris, demande : papier outremer pour azurage du linge ; faire offres de 9 à 11 heures.

(Destination : Colonies françaises).

---

AEC 1937/1180 — Société commerciale Asie-Afrique (A.S.I.A.F.),  
3, rue Richer, PARIS (9<sup>e</sup>).

Tél. Provence 60-77 et 97-98. — Télég. : Casiafac. — © : A. B. C. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> ; Bentley, Lieber 5 lettres français, Lugagne. — R.C. Seine 208.294 B.

Capital. — Société anon., fondée le 23 avril 1923, 1.400.000 fr. en 2.800 actions de 500 fr. libérées. — Parts de fondateurs : 100. — Réserves au 1<sup>er</sup> janvier 1936 : 600.000 fr.

Objet. — Export. et import. de toutes marchandises à et de : Indochine, Chine, Japon, Indes néerlandaises, Madagascar, Réunion et Antilles. — Imp. — Chapeaux, tresses, jaunes d'œufs, albumine, boyaux, de porcs, noix de galle, peaux brutes, huile de bois, musc, cheveux, crins, riz, épices, raphia, café.

Exp. — Tissus de coton et de laine, soieries, articles pour magasins de nouveautés et bazars, bonneterie, cuirs, chaussures, alimentation, matériel industriel et agricole, appareillage électrique, quincaillerie, etc.

Agences. — Hanoï (Tonkin), Saïgon (Cochinchine) ; Shanghai, Tientsin, Hankow, Hongkong (Chine) ; Kobé (Japon) ; Batavia (Indes Néerland.) ; Majunga, Tamatave et Tananarive (Madagascar) ; Saint-Denis (Réunion) ; Fort-de-France (Martinique) ; Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Conseil. — M. Henri Fouffé, administrateur unique.

---

ACHETEURS SUR PLACE  
(*Les Échos*, 10 février 1937)

SOCIETE COMMERCIALE ASIE-AFRIQUE, 3, rue Richer. Demande cartes postales illustrées fantaisie pour colonies. De 9 à 11 heures.

---

DEUILS  
(*Le Figaro*, 8 mai 1949)

— M<sup>me</sup> André Vanel et ses enfants, Jean, Henri, Marguerite et Jacqueline, née Lépine, M. et M<sup>me</sup> Frédéric Vanel, M<sup>me</sup> Madeleine Kulka-Vanel et sa fille, M. et M<sup>me</sup> Georges Lépine ont la douleur de faire part de la mort de

M. André VANEL,

administrateur gérant de la S.C.A.A.,

survenue le 5 mars en son domicile, 226 bis, boulevard Voltaire, Paris (XI<sup>e</sup>), dans sa 63<sup>e</sup> année. La cérémonie aura lieu aujourd'hui mardi 8 mars, à 10 h. 45, en l'église Sainte Marguerite, 3, rue Saint-Bernard. Cet avis tient lieu de faire-part

---

ACHETEURS POUR L'EXPORTATION  
(*Les Échos*, 9 novembre 1950)

— Société Commerciale Asie-Afrique, 3, rue Richer : Recherche : chaussures dames, talons plats, semelles compensées ; sacs fantaisie, ceintures dames, daim et cuir, façon couture; vaporisateurs, Ongliers, poudriers, lingerie indémaillable, soutien-gorge, pull jersey, slip kangourou, chaussettes et mi-bas unis et fantaisie, ceintures homme cuir, boucles pour ceintures, chromées et plastique. Le tout en qualité luxe. Le matin seulement, sauf samedi.

---